

SECTION 1: IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:

POTASH

AUTRES MOYENS D'IDENTIFICATION:

Chlorure de potassium, Muriate de potassium, Muriate de potasse, KCl

USAGE RECOMMANDÉ:

Additif de fluide de forage; additif de ciment

RESTRICTIONS D'UTILISATION:

Aucun

IDENTIFICATEUR DYU FOURNISSEUR:

Di-Corp

8750-53 Ave

Edmonton, AB T6E 5G2

780-440-4923

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:

780-468-4064

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION:

Non classé selon la partie 2 de HPR.

SYMBOLE DE DANGER:

N'est pas applicable

MENTION D'AVERTISSEMENT:

N'est pas applicable

MENTION DE DANGER:

N'est pas applicable

CONSEIL DE PRUDENCE:

N'est pas applicable

AUTRES DANGERS:

Traiter comme une poussière nuisible.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	CONCENTRATION (p/p)
Chlorure de potassium	7447-40-7	95 – 99.5%
Chlorure de sodium	7647-14-5	0.3 – 3.7%

SECTION 4: PREMIERS SOINS

CONTACT AVEC LA PEAU:

Enlever les vêtements contaminés et laver soigneusement la peau exposée avec de l'eau et du savon. Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec de l'eau tiède coulant doucement pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

INGESTION:

Rincez la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes se développent ou si une grande quantité est avalée. Ne jamais rien faire avaler si le patient est inconscient, perd rapidement conscience ou convulse.

INHALATION:

Amener à l'air frais. Appliquez de l'oxygène ou de la respiration artificielle si nécessaire. Si les difficultés respiratoires ou la détresse persistent, consulter un médecin.

SYMPTÔMES ET EFFETS LES PLUS IMPORTANTS/ QU'ILS SOIENT AIGUS OU RETARDÉS:

Aucun effet aigu ou chronique connu.

MENTION DE LA NÉCESSITÉ D'UNE PRISE EN CHARGE

Traiter symptomatiquement.

MÉDICALE IMMÉDIATE OU D'UN TRAITEMENT SPÉCIAL:

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS:

Utiliser des moyens d'extinction adaptés au type de feu environnant.

AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS:

Aucun connu.

DANGERS SPÉCIFIQUES:

Aucun connu.

PRODUITS LA COMBUSTION DE DANGEREUX: Indisponible.
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET Appareil respiratoire autonome requis pour le personnel de lutte contre l'incendie.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS, ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION ET MESURES D'URGENCE

Utilisez un équipement de sécurité approprié. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Gardez les gens loin. Ne pas rincer à l'eau.

MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE

Recueillir le matériel déversé par le vide si possible. Recueillir le matériel non contaminé pour le reconditionnement. Recueillir le matériel contaminé et l'absorbant dans des contenants approuvés pour l'élimination. Laver la zone de déversement à fond avec de l'eau.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA SÉCURITÉ DE MANUTENTION

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Gardez les containers fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ DE STOCKAGE, Y COMPRIS LES INCOMPATIBILITÉS

Conserver dans un endroit frais et sec à l'écart des matières incompatibles. Peut absorber l'humidité de l'air. Conserver le récipient hermétiquement fermé.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITS D'EXPOSITION: Indisponible. Consulter les réglementations locales pour les directives générales sur les poussières.

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE APPROPRIÉS: Utiliser un système d'échappement local, une enceinte de traitement ou d'autres contrôles techniques pour maintenir le niveau de poussière en dessous de la TLV.

MESURES DE PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES: Non requis dans des conditions normales d'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU: Gants en caoutchouc recommandés.

PROTECTION DES YEUX ET DU VISAGE: Lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou lunettes de protection contre les produits chimiques.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION: Assurez-vous que la station de lavage des yeux et la douche d'urgence sont disponibles.

SECTION 9: PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

APPARENCE: Solide cristallin ou granulaire blanc à brun rougeâtre

ODEUR: Inodore

SEUIL OLFACTIF: Indisponible

pH: 5.4 – 10.0 (5% solution)

POINT DE FUSION ET POINT DE CONGÉLATION: 772 - 775°C

POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET DOMAINE D'ÉBULLITION: Sublimes à 1500 °C

POINT D'ÉCLAIR: N'est pas applicable

TAUX D'ÉVAPORATION: Indisponible

INFLAMMABILITÉ (SOLIDE ET GAZ): Ininflammable

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSIBILITÉ: N'est pas applicable

TENSION DE VAPEUR: Indisponible

DENSITÉ DE VAPEUR: Indisponible

DENSITÉ RELATIVE:	1.9 – 2.0
SOLUBILITÉ:	Soluble dans l'eau
COEFFICIENT DE PARTAGE N-OCTANOL/EAU:	Indisponible
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	N'est pas applicable
TEMPÉRATURE DE DECOMPOSITION:	Indisponible
VISCOSITÉ:	Indisponible

SECTION 10: STABILITY AND REACTIVITY

RÉACTIVITÉ:	Non réactif dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation.
STABILITÉ CHIMIQUE:	Stable dans des conditions normales de stockage ou d'utilisation. Le matériau est hygroscopique; peut absorber l'humidité de l'air lorsque l'humidité relative est > 72%.
RISQUE DE RÉACTIONS DANGEREUSES:	La polymérisation ne se produira pas.
CONDITIONS À ÉVITER:	Aucun connu.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES:	Eviter le contact avec l'acide nitrique chaud; peut provoquer une évolution du chlorure de nitrosyle toxique. Le contact avec d'autres acides forts peut produire du gaz chlorhydrique. Peut réagir violemment avec le trifluorure de brome et peut exploser s'il est mélangé avec du permanganate de potassium et de l'acide sulfurique. Légèrement corrosif pour les métaux en présence d'humidité.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:	Indisponible

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ PRODUIT:	DL50 (oral – rat) > 2600 mg/kg
CONTACT AVEC LE PEAU:	Peut causer une légère irritation, y compris des rougeurs et une sensation de brûlure. Un contact prolongé ou répété peut causer une peau sèche. Aucune information disponible sur l'absorption de la peau.
CONTACT AVEC LES YEUX:	Peut causer une légère irritation, y compris des picotements, des larmoiements et des rougeurs.
INGESTION:	Aucun effet attendu d'avalier de petites quantités. L'ingestion de grandes quantités peut provoquer une irritation du tube digestif, notamment des nausées, des vomissements, de la diarrhée, des crampes abdominales, des battements cardiaques irréguliers, une déshydratation et une hypertension.
INHALATION:	Des niveaux élevés de poussière peuvent causer une irritation des voies respiratoires supérieures.
CARCINOGENICITÉ:	Non cancérogène sur la base des informations disponibles.
TERATOGENICITY:	Non tératogène sur la base des informations disponibles.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION:	Pas une toxine reproductrice basée sur l'information disponible.
MUTAGÉNICITÉ:	Non mutagène sur la base des informations disponibles.
TOXICITÉ CHRONIQUE:	Pas d'information disponible.
EFFETS DES ORGANES CIBLES:	Pas d'information disponible.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ECOTOXICITÉ:	La dissolution de grandes quantités de chlorure de potassium dans l'eau peut créer un niveau élevé de salinité pouvant être nocif pour les espèces d'eau douce. Lepomis macrochirus LC50 = 2010 mg/L Physa heterstrapha LC50 = 940 mg/L Scenedesmus subspicatus EC50 = 2500 mg/L
PERSISTANCE ET DEGRADATION:	Non applicable aux matériaux inorganiques.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATIVE:	Pas d'information disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL:	Pas d'information disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS:	Pas d'information disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de déterminer si le matériau répond aux critères de déchets dangereux au moment de l'élimination. Ce produit peut convenir à l'élimination par remblai; vérifiez avec l'opérateur local.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMERO ONU:	N'est pas applicable
DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT:	N'est pas applicable
CLASS DE DANGER:	N'est pas applicable
GROUPE D'EMBALLAGE:	N'est pas applicable
TERMS DE CODE MARITIME INTERNATIONAL:	N'est pas applicable
TRANSPORT EN VRAC:	N'est pas applicable
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES:	N'est pas applicable

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

LIS/LES:	Tous les ingrédients sont listés sur la DSL.
CLASS DE SIMDUT 1988:	Non contrôlé
TSCA:	Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inscription.

SECTION 16: OTHER INFORMATION

DATE DE PRÉPARATION:	21 novembre 2017
AVIS:	Les informations contenues dans ce document sont données de bonne foi, mais aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite.